

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
COMMUNE DE SOLARO**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021**

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy MOULIN-PAOLI, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : MOULIN-PAOLI G., GRANDO G., LUNARDI-PLA R., POLI M., ANDREANI N., NICOLAI M., SECONDI P., TOMASINI L., VIOLA-GRUNDICH J., ORSONI C., CHAMBE A., GIUDICELLI PA.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

**ETAIENT ABSENTS** : CESARI-ACKER V.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 12

Nbre de conseillers ayant signé : 12

Date de convocation : 06/10/2021

Date d'affichage : 06/10/2021

**Objet : Acquisition de la Maison Mariani – Précisions auprès de la Collectivité de Corse.**

Le Maire rappelle la délibération du 12/07/2021 adoptant le projet et le plan de financement de l'opération "Acquisition de la Maison Mariani".

Il informe l'assemblée que la Collectivité de Corse par courrier en date du 06/09/2021, demande à la commune de préciser que la maison sera louée pour une période de 9 ans à titre de résidence principale sur la base des loyers encadrés de type logement social.

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré s'engage à ce que la Maison Mariani soit louée pour une période de 9 ans à titre de résidence principale sur la base des loyers encadrés de type logement social.

Fait à Solaro le 11/10/2021

Le Maire  
Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

le 12/10/2021

Application agréée E.Leqalre.com

99\_DE-028-212002836-20211011-0710-DE